

# Commune d'AILLY-SUR-NOYE

## Conseil Municipal du 22 Décembre 2021

### Extrait du registre des délibérations

n° 2021-12-22-16

<b>Date de la convocation</b>
<b>16/12/2021</b>
Convoqués : 23
Présentes : 15
Représentés : 03
Absents : 05
<b>OBJET :</b>
<b>Budget annexe</b>
<b>Finances</b>
<b>Investissement</b>
<b>RAR 2021</b>
<b>Dépenses et Recettes</b>

L'an deux mil vingt et un, le vingt deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT,

**Étaient représentés :** Madame Edith DELBEY par Annie COCHET, Monsieur Patrick BERMOND par Monsieur Pierre DURAND et Monsieur Sébastien VILLAIN par Madame Catherine CATHELY WANTIEZ

**Était absents :** Madame Marie-Hélène MARCEL (excusée), Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paulo MARCELO, Madame Marylène FRANZ (excusée), Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que, les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'année et aux recettes certaines n'ayant pas donnée lieu à l'émission d'un titre.

Les restes à réaliser sont pris en compte pour l'établissement du compte administratif et sont repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Ils doivent être établis de manière sincère.

Monsieur le Maire présente de la manière suivante les restes à réaliser d'investissement en recettes et en dépenses de la manière suivante :

#### BUDGET ANNEXE 2021- Section d'Investissement

##### Restes à Réaliser 2021 - Dépenses

Articles Budgétaires	BUDGET			
	Prévus	Réalisés HT	Soldes	RàR justifiés HT
c/ 2031 Frais d'étude	25 492,20	11 179,02	14 313,18	9 345,20
c/ 21534 Réseaux d'électrification	3 000,00	2 285,42	714,58	
c/ 2184 Mobilier	5 000,00	3 599,25	1 400,75	
c/ 2188 Autres immobilisations corporelles	3 150,00		3 150,00	
c/2313 Construction	267 283,00	59 084,39	208 198,61	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>303 925,20</b>	<b>76 148,08</b>	<b>227 777,12</b>	<b>9 345,20</b>

# BUDGET ANNEXE 2021- Section d'Invest

## Restes à Réaliser 2021 - Recettes

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 080-218000099-20211222-DELIB2021122216-DE

Projets	Comptes	Intitulés	Crédits 2021			Restes à Réaliser 2021
			prévus	réalisés	disponibles	
City Stade	1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	21 394,00		21 394,00	18 338,00
	1322	Régions	25 000,00	24 283,23	716,77	
Total city stade			46 394,00	24 283,23	22 110,77	18 338,00
Mise aux normes bloc sanitaire et assainissement	1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	73 622,00		73 622,00	
	1347	Dotation de soutien à l'investissement local	73 622,00		73 622,00	
Total mise aux normes bloc sanitaire et assainissement			147 244,00	0,00	147 244,00	0,00
Aménagement Plan d'eau	1323	Subvention départementale	34 393,00		34 393,00	
<b>Total recettes d'investissement</b>			<b>228 031,00</b>	<b>24 283,23</b>	<b>203 747,77</b>	<b>18 338,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide:

- décide d'opter les restes à réaliser 2021

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,  
Pierre DURAND